



Le 6 septembre 2017

VW encourage l'acquisition de véhicules modernes, respectueux de l'environnement

- **Dès maintenant, prime écologique VW allant jusqu'à 10 450 francs**
- **Les primes s'appliquent lors de la mise à la casse simultanée d'anciennes voitures diesel de toutes les marques**
- **VW encourage ainsi le passage à la technologie la plus moderne Euro-6 et aux nouveaux modes de propulsion**

Schinznach-Bad – La marque VW offre désormais en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein des primes écologiques allant jusqu'à 10 450 francs pour l'acquisition d'une nouvelle voiture écologique Volkswagen et la destruction d'un véhicule diesel âgé. Les primes s'appliquent lors de la mise à la casse simultanée d'anciennes voitures diesel de toutes les marques. VW encourage ainsi le passage à la technologie la plus moderne Euro-6 et aux nouveaux modes de propulsion tel l'électrique, l'hybride rechargeable et le gaz.



Le pack d'équipement SwissLine et la prime écologique sont cumulables.

La marque VW instaure dès maintenant une prime écologique. Elle veut ainsi promouvoir de manière ciblée l'acquisition de véhicules plus dans l'air du temps et plus écologiques, dotés de moteurs à essence et diesel ultramodernes répondant aux normes

d'émission sur les gaz d'échappement Euro-6, mais surtout aussi de nouveaux modes de propulsion: électrique, hybride rechargeable ou gaz. Les primes s'appliquent lors de la mise à la casse simultanée d'une ancienne voiture diesel (normes Euro-1 à 4), indépendamment de la marque. Le véhicule qui va à la casse doit être immatriculé au minimum pendant 6 mois au nom du client ou d'une personne vivant sous le même toit.

Le montant des primes varie selon les modèles: elle démarre à 2200 francs pour l'achat d'une nouvelle petite citadine VW up! et va jusqu'à 10 450 francs pour l'achat d'une sobre VW Passat GTE.

Contact

AMAG Automobil- und Motoren AG
Communication Volkswagen
Christian Frey
Chef RP
Aarauerstrasse 20
5116 Schinznach-Bad
Téléphone 056 463 94 61
E-mail: vw.pr@amag.ch
Internet: www.volkswagen.ch





La prime écologique est cumulable avec l'actuelle promotion spéciale Swiss Line. En choisissant par exemple le pack d'équipement SwissLine, l'acheteur du modèle best-seller VW Golf Comfortline bénéficie d'un avantage de prix total de 9390 francs, soit 4390 francs de valeur ajoutée pour le pack d'équipement et 5000 francs de prime écologique.

Les primes écologiques sont particulièrement attrayantes pour les véhicules équipés de nouveaux modes de propulsion: lors de l'achat d'une VW Passat GTE hybride rechargeable, le client bénéficie par exemple d'une prime écologique de 10 450 francs. Jamais encore, le passage à un véhicule écologique VW n'a été aussi avantageux.

L'attribution des primes écologiques est limitée au 31 décembre 2017. Elles peuvent être sollicitées dès maintenant auprès de tous les partenaires officiels de la marque VW en Suisse. Ils connaissent les montants exacts des primes selon les différents modèles. Plus que jamais, cela vaut donc la peine de se rendre chez un partenaire VW.

En introduisant ces primes écologiques en Suisse, la marque VW souhaite envoyer un signal fort tout en contribuant, en même temps, au renouvellement du parc automobiles dans notre pays dans le sens des nouvelles technologies de propulsion.